

ASSEMBLEE GENERALE ADEPAPE 69

A Sarcey, le samedi 28 mars 2020

RAPPORT FINANCIER 2019

par Jean-Louis NORMAND, trésorier de l'ADEPAPE 69

Je vais vous présenter les comptes de l'ADEPAPE 69 pour l'exercice 2019.

PREAMBULE

Sur cette année 2019, je tiens à souligner le fait que pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons encore réduit les frais postaux. Ces derniers ont été divisés par TROIS depuis 2016 avec un impact direct sur le total « Poste et Télécom » qui, lui, a été divisé par DEUX.

Nous avons sur 2019 renouvelé les 3 imprimantes par une Multifonction pour un montant de 380 €.

ANALYSE DES COMPTES

Pour l'exercice 2019 clos au 31 décembre nous constatons un déficit comptable de 2.590,04 €.

Les charges

Nous avons établi un budget prévisionnel pour l'année 2019 qui s'élevait à 29.640 €.

Du fait de la maîtrise des charges et des demandes d'aide croissantes, nous avons décidé de ne pas modifier ce budget prévisionnel à fin juin 2019.

Au 31 décembre 2019, les charges représentent 27.086 € soit un écart favorable de 2.554 € par rapport au budget prévisionnel.

- ACHATS : EDF, entretien, fournitures ...

Pour un total de 1.414 € : dépenses conformes au prévisionnel (1400€). L'augmentation par rapport à 2018 est imputable au renouvellement de l'imprimante.

- SERVICES EXTERIEURS : sous-traitance, charges copropriété, assurance...

Pour un total de 1985 € soit une augmentation de 10,6 % par rapport à 2018. L'écart est totalement imputable à l'accroissement des charges de copropriété (travaux).

- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Pour un total de 3.413 € soit une augmentation de 28,4 % par rapport à 2018. L'écart est justifié par des frais de transport (participation au Congrès fédéral) et d'impression plus importants qu'en 2018.

- IMPOTS ET TAXES

Ceux-ci s'élèvent à 708 €. En baisse par rapport à 2018 de 5,4 %.

- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 13.816 €. L'écart 2018/2019 s'explique par :

- Un arrêt de travail en 2018
- La revalorisation de salaire au 1^{er} janvier 2019
- Versement d'une prime Pouvoir d'Achat (loi Macron)

- AUTRES CHARGES : aides diverses, groupe jeunes

Celles-ci s'élèvent à 5.750 € en 2019 soit une augmentation de 28,4 % par rapport à 2018.

Nous constatons une augmentation des aides jeunes de 14,18 % et de 231% pour les aides des plus de 30 ans.

Nous notons également que pour un même bénéficiaire nous avons 2 voire 3 ou 4 types de demandes (alimentation + factures + hébergement).

La moyenne d'aide est de 406 € par bénéficiaire pour les jeunes et de pour les plus de 30 ans.

La part hébergement représente 53,5 % des aides pour les jeunes.

Nous avons pris en Conseil d'Administration la décision de transformer des prêts, anciens et non soldés, en aides pour un montant de 215 €

Conclusion

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 4031 € par rapport à 2018. Cette variation est totalement justifiée.

L'activité des bénévoles est importante pour la vie de notre association. Leur temps est estimé à 1500 heures pour cette année. Cet apport représenterait, s'il était rémunéré sur la base de 20 € l'heure, une charge de 30.000 €. Merci à tous pour votre aide primordiale dans la vie de notre association.

Les produits

Analysons les produits qui s'élèvent à 24.496 € qui se décomposent comme suit :

- LES SUBVENTIONS : En 2019 nous avons reçu de la Métropole de Lyon, une subvention de 15.500 €, en baisse de 1.000 € par rapport à 2018, et de 3.700 € du Département, identique à 2018, puisque nous étions dans le cadre d'une convention triennale. Le total des subventions pour 2019 est de 19.200 € et représente 78,3 % de nos produits.
- LES COTISATIONS : En 2019, nous avons encaissé 891 € de cotisations. Elles sont en baisse de 13,33 % par rapport à 2018 et représentent 3,6 % de nos produits
- LES PRODUITS HORS EXPLOITATION représentent 4.405 € qui se décomposent comme suit :
 - Produits financiers: 450 €
 - Dons : 3.685 €
 - Tombola : 215 €
 - Créances amorties : 20 €
 - Produits exceptionnels : 35 €

Ils représentent 18,1 % de nos produits.

Conclusion

Les produits 2019 restent stables par rapport à 2018 du fait de l'augmentation des produits hors exploitation qui compensent la baisse de subvention de la Métropole.

Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation (différence entre les charges et les produits) ressort en déficit de 2.590,04 € pour l'année 2019.

Le résultat d'exploitation de l'ADEPAPE 69 est en déficit sur 2019.

50 % de celui-ci est imputable à l'augmentation des aides que nous ne pouvons pas maîtriser.

Analyse du bilan

Analysons maintenant le bilan au 31 décembre 2019 qui s'élève à 77.857 €.

Bilan actif

Comme évoqué en 2018, les immobilisations corporelles et incorporelles sont totalement amorties.

En 2019, nous avons poursuivi les actions de relance afin que les prêts consentis soient remboursés. Cela nous a permis d'obtenir un total de remboursement de 1045 € sur 2019. A ce jour nous avons un encours total des prêts de 1348 € avec un échéancier négocié avec chaque bénéficiaire. Ces remboursements nous ont permis d'accorder de nouveaux prêts en 2019.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 738 €.

Les disponibilités de l'ADEPAPE 69 s'élèvent à 75.730,50 €.

La trésorerie de L'ADEPAPE 69 demeure saine.

Bilan passif

Les fonds dédiés, sans changement par rapport à 2018, s'élèvent à 13.011,30 €.

Nos dettes sociales de 1.025,85 € sont constituées par les charges sociales du 4^{ème} trimestre 2019.

CONCLUSIONS DU TRESORIER

Suite à la modification du plan comptable, nous allons devoir créer un compte 'Report à Nouveau Crédeur' (110000) afin de virer sur ce nouveau compte le solde du compte 'Réserve de Trésorerie'.

Je vous propose que le déficit 2019 de 2590,04 € soit repris sur les fonds dédiés de l'association. Le solde de ce compte s'établirait à 10.421,26 Euros.

Je vais demander à chacun de lire le rapport de la Commission de contrôle financier et reviendrai vers vous, ensuite pour approuver la création de ce nouveau compte ainsi que la reprise du déficit sur les fonds dédiés.

Jean-Louis Normand
Trésorier de l'ADEPAPE 69